

# 6ème CHALLENGE PRINCE HÉRÉDITAIRE JACQUES

LES 14 ET 15 SEPTEMBRE 2024

## REGLEMENT

1. La Fédération Monégasques de Boules organise le 6ème International de Monaco – Challenge Prince Héréditaire Jacques - à Pétanque composé de 32 équipes en doublettes.
2. Les frais d'inscription sont fixés à 50 € par équipe et permettent de jouer le concours principal et le concours complémentaire.
3. Des équipes nationales, des équipes monégasques, les champions doublettes départementaux du CD 06 de l'année en cours, des équipes homogènes et une wild card sélectionnées par l'organisation participeront à la compétition qui se déroulera selon la méthode « swiss system ».

Toutes les rencontres seront jouées sur des terrains tracés ; les lignes délimitant chaque terrain sont considérées comme des lignes de perte.

Le format de jeu est d'une heure ou de 13 points.

A la fin de la limite de temps, on termine la mène en cours et l'on joue deux mènes supplémentaires.

Une nouvelle mène est considérée comme débutée lorsque la dernière boule de la précédente mène a été jouée (et non lorsque le but a été lancé).

En cas d'égalité de points après les deux mènes supplémentaires, les équipes jouent une mène de plus.

Pendant cette mène supplémentaire, le but ne peut pas être considéré mort (hors jeu). Si le but est hors de la zone de jeu, il sera remis dans sa position d'origine.

4. A l'issue des 5 parties d'une heure, et éventuellement deux mènes supplémentaires, seize équipes seront qualifiées pour la suite de la compétition, les seize autres seront inscrites dans le concours complémentaire ALLIANZ.
5. A partir des 1/8 de finale, les parties se joueront en 13 points selon les règles de la Fédération Internationale de Pétanque et de Jeu Provençal.
6. Les quatre équipes demi-finalistes, **à la condition expresse qu'elles soient constituées de manière identique**, seront invitées en 2025 à Monaco (hébergement, restauration et participation au repas de gala).
7. Les deux lauréats de la compétition bénéficieront d'un bon cadeau **nominatif** pour 2 personnes qui comprendra :
  - un dîner gastronomique
  - une nuit dans un hôtel 5 étoiles du Groupe DUCASSE (Var ou Alpes de Haute Provence)
  - un petit déjeuner

8. Le prize money alloué à ce concours majeur revêt une importance capitale pour intensifier la compétition.

Afin de garantir l'équité et le sérieux de l'événement, toute forme de partage entre les joueurs ou les équipes est formellement interdite.

Il est essentiel de souligner que cette règle contribue à maintenir l'intégrité de l'événement et à offrir une expérience compétitive équitable à tous les participants.

En raison de l'importance financière de la dotation, tous les paiements seront effectués par virement bancaire.

Il est impératif que chaque équipe participe dans le respect absolu de cette règle.

Les équipes invitées à ce concours exclusif sont priées de reconnaître l'impact significatif de leur participation sur la communauté de la pétanque et de se conformer rigoureusement à ces directives.

En cas de non-respect de ces règles, des mesures appropriées seront prises pour garantir l'intégrité future de l'événement.

9. **Les tenues vestimentaires identiques pour le haut et pour le bas sont obligatoires dès la première partie.**